Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 056-215601378-20260611-2026_04_07_BIS-DE

monterblanc.fr

République Française
Département MORBIHAN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 avril 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	18	21

Vote
A la majorité Pour : 18 Contre : 3 Abstention : 2
Date de convocation
3 Avril 2026
Date d'affichage
3 Avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le neuf avril à 19 heures 30 minutes, le conseil municipal de la commune de Monterblanc s'est réuni salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur MOQUET Alban, Maire, en session ordinaire.

Présents : M. MOQUET Alban, Maire, Mme EMERAUD-JEGOUSSE Gaëlle, M. SALOMON Gérard, M. LE GARGASSON Gwénaël, Mme MARTIN Anna, M. CHEVILLON Jérôme, Mme MOQUET Louise, M. KERMORVANT Fabien, Mme CAZOTTES Julie-Anne, M. LE BARH Ludovic, M. GOBIN Dorian, M. BELLEC Bernard, Mme LARUE Laurence, Mme FAVENNEC Gaëlle, M. POULIQUEN Eric, Mme GOUPIL Françoise, M. KERRIEN Bernard, M. DERRIEN Maelan

Excusés ayant donné procuration : Mme PROST Véronique à Mme EMERAUD-JEGOUSSE Gaëlle, Mme CHEFDOR Sophie à M. GOBIN Dorian, M. LARCIN Ronan à M. KERMORVANT Fabien, Mme TOURLET Aurore à M. LE BARH Ludovic, Mme COURTIN Henriette à Mme CAZOTTES Julie-Anne

A été nommée secrétaire : Mme MOQUET Louise

2026-04-07 – Affectation du résultat 2025 - Budget annexe lotissement le chemin de l'étang - Annule et remplace pour erreur matérielle

M. le Maire indique au conseil municipal qu'il doit se prononcer sur l'affectation du résultat de l'exercice 2025 du budget annexe lotissement le chemin de l'étang.

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
	Résultat budgétaire de l'exercice 2025	129 834,97 €
SECTION D'INVESTISSEMENT		
	Résultat budgétaire de l'exercice 2025	16 722,49 €
	Résultat antérieur reporté	- 181 371,85 €
	Solde d'exécution de la section d'investissement	- **164 649,36** €

Décision

Le conseil municipal,

Sur proposition de la commission finances, ressources humaines, questions juridiques, réunie le 2 avril 2026 ;
Vu le code général des collectivités territoriales ;

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 056-215601378-20260611-2026_04_07_BIS-DE

Vu le compte financier unique du budget annexe lotissement le chemin de l'étang pour l'exercice 2025 ;

Considérant le résultat de l'exercice,

Après en avoir délibéré, par 18 voix pour, 3 voix contre et 2 abstentions,

Article 1er : décide d'affecter comme suit les résultats de l'exercice 2025 :
- section de fonctionnement
Recettes, article 002 excédent reporté : 129 834,97 €
- section d'investissement
Dépenses, article 001 déficit reporté : - 164 649,36 €.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations
En mairie, le 11/06/2026
Le Maire,
Alban MOQUET

La Secrétaire,
Louise MOQUET

